



Bonjour Chers Amis,
C'est avec plaisir que je vous rédige cette dernière newsletter clôturant le premier semestre.

Ce plaisir, que je compte partager avec vous, est essentiellement lié au succès de notre après-midi de visite chez Géodis qui clôturait l'Assemblée Générale du Club.

L'Assemblée Générale tout d'abord a couronné notre première année de fonctionnement avec un certain nombre de constats positifs nous incitant à redoubler d'efforts pour faire de notre Club Défis Logistiques un des piliers du développement de l'information et des pratiques logistiques régionales. Notre Assemblée Générale a également permis d'expliquer notre financement de l'année à venir, notre stratégie et notre structuration nécessaire à plus d'efficacité.

Je profite de cette tribune pour remercier nos financeurs la DIRRECTE et la Région pour la confiance qu'ils nous renouvellent.

Cette soirée fut également pour nous

ponctuée par la visite du hub Géodis de Récy.

Il me faut remercier très chaleureusement nos hôtes qui furent particulièrement accueillants nous permettant d'appréhender leur grand professionnalisme et leur dynamisme.

Durant cette soirée, bon nombre d'entre vous s'étaient déplacés malgré une chaleur étouffante.

Le buffet débat fut particulièrement riche et animé autour de l'opérateur économique agréé et nécessitera une réunion plénière que nous organiserons dès la rentrée.

Fort de notre expérience des 12 derniers mois, un certain nombre de constats ont été pris en compte pour le pilotage de notre club et notamment des mois qui arrivent.

Nous avons notamment décidé de nous rapprocher de Cadev pour l'organisation des manifestations afin d'optimiser les thèmes à traiter et le temps consacré par chacun.

Ceci a été applaudi par ailleurs avec beaucoup d'enthousiasme.

Grâce à nos moyens, nous sommes sur le point de recruter un chargé de mission qui représentera le Club auprès des entreprises de Champagne-Ardenne et ainsi en assurera sa promotion territoriale.

A l'aube de cette coupure estivale, pour certains tout au moins, je vous rappelle les thèmes de la rentrée avec principalement la manifestation que nous prévoyons en octobre autour du développement durable et des bâtiments HQE.

Je vous souhaite une bonne coupure avec les congés sans pour autant rompre la chaîne logistique bien évidemment.

Bien cordialement Thierry Bruneau



L'assemblée générale, tenue devant une assemblée studieuse et attentive aux explications du président et du trésorier. Le compte rendu de l'assemblée générale est consultable sur le site du club où vous trouverez également une série de photographies.

Programme du club pour l'année 2010

La convention de fonctionnement est reconduite par les financeurs traditionnels du club, l'objectif est donc reconduit : développer nos actions pour le développement de la logistique dans les PME de Champagne-Ardenne.

1° Le fonctionnement du club

Un chargé de mission est embauché pour assurer le développement commercial du club.

Il s'agit de Mademoiselle Aude Kleinmann Madame Catherine Lefèvre assure le secrétariat

2° Création de commissions de travail :



- tarification transport :
animateur
Vincent Bernard-Barthe
Responsable logistique de Charbonnaux Brabant

- emploi et formation professionnelle :

Animateur : Carla Escoffier
Responsable agence Manpower

- stockage et transport de produits dangereux

Animateur / Philippe Andry
Conseiller en sécurité de Sévéal

- les outils informatiques

Animateur : Jean-François Serra Créasoft 51

-Logistique participative et mutualisation des moyens

Animateur : Henri Mathieu Gérant de TME

-La gestion des risques dans la chaîne logistique

Animateur : Jean-Jacques Juvien
D'autres commissions sont en cours de constitution, nous vous informerons des évolutions dans la prochaine newsletter.

Les financeurs du club



Les délégués locaux :



Pour répondre à vos attentes et travailler en étroite collaboration des délégués régionaux sont cooptés Sylvain Convers assure cette mission pour l'Aube et la Haute Marne, vous pouvez le joindre au 06 34 50 27 60 ou par l'intermédiaire du secrétariat du club.

Nous attendons une réponse définitive pour le délégué des Ardennes; par contre, le club est à la recherche d'un délégué pour le secteur Châlons, Vitry le François, St Dizier, Ste Ménéhould. n'hésitez pas à présenter votre candidature.

La vie du Club au travers de manifestations



L'un des objectifs du Club est d'aider les entreprises à gérer, à optimiser et à maîtriser leur chaîne logistique. Pour ce faire, le Club organise des manifestations à thème sous forme de petits-déjeuners ou de 5 à 7.

Les dates des manifestations seront inscrites sur le site du Club et vous recevrez une invitation par courriel.

Vous pouvez dès maintenant inscrire les sujets dans vos agendas :

Vers le 15 octobre : visite du site de Charbonneaux-Brabant à Reims et visite d'un site à définir en Haute-Marne

Avant la visite, présentation de la gestion des risques dans le fonctionnement de la chaîne logistique.

Vers le 15 novembre : Présentation de l'action d'aide à la préparation de la démarche d'obtention du Statut d'Opérateur Economique Agréé avec le soutien financier de la DIRECCTE et du Conseil Régional.

Les audits seront réalisés par des experts des relations internationales et de la logistique : MM Convers, Gauthier et Juvien
Les présentations se dérouleront à Troyes, Charleville et Reims.



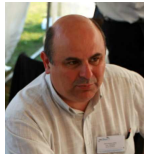
Vers le 15 décembre : Conférence sur les actions du club à Vatry avec une présentation sur les Bâtiments HQE.

Première semaine de février : Conférence sur l'Audit de la Supply Chain à Reims et à Troyes, et présentation d'opération d'audit dans les PM.E avec le soutien financier de la DIRECCTE et du Conseil Général.

2ème semaine de Mars : visite de l'entrepôt classé de Sévéal à LA Veuve avec une conférence de Philippe Andry sur l'obligation des déclarations annuelles pour les produits dangereux.

Un autre site sera proposé à la visite dans les Ardennes

Mi-avril entre le 11 et le 15: Les outils informatiques : aide à la gestion de la Chaîne logistique, animation de Jean-François Serra.
Conférence sur les sites de Troyes, Reims et Sedan.



En mai vers le 12: visite de sites à définir
Conférence sur la gestion d'un entrepôt.

Mi-juin : la logistique et l'environnement sur le site de Vatry

1ère semaine de juillet : le forum d'été du Club présentation des travaux du Club, retour d'expérience, et AG.
Lieu à définir

Comment le Club peut-il répondre à vos attentes ?

En prenant connaissance des questions que vous nous adressez à notre adresse mail :

- contact@defis-logistiques-champagne-ardenne.com

En nous retournant le questionnaire adressé avec la newsletter du mois 12 mai 2010 dont vous trouverez une copie sur le site du Club.

Quelques points d'actualité

La loi n°2006-10 du 5 janvier 2006 (a.23), relative à la sécurité et au développement des transports, permet aux transporteurs routiers de marchandises d'ajuster leurs prix de transport en fonction des variations du coût du carburant entre la date du contrat et la date de la réalisation de l'opération de transport et du poids de ce poste dans la prestation.

Ce dispositif a été renforcé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 (a.38), dite de modernisation de l'économie, qui a modifié plusieurs dispositions de l'article 24 de la loi n°95-96 du 1er février 1995. Le principe de l'indexation s'applique clairement, depuis cette date, aux contrats de commission de transport pour la part relative liée à l'organisation des transports routiers de marchandises.

Les contrats de location avec conducteur de véhicules destinés au transport routier de marchandises entrent également dans le champ d'application du dispositif légal d'indexation gazole. Enfin, une sanction pénale avec une amende maximale de 15 000 euros a été instaurée pour le cocontractant d'un transporteur routier qui manquerait à son obligation.

Le législateur a prévu que les parties pouvaient s'entendre sur les modalités de révision, les contrats spot étant exclus du champ de l'indexation. A défaut de stipulations contractuelles identifiant les charges de carburant, l'article 23.III dispose que les conditions sont déterminées par référence aux indicateurs publiés par le Comité national routier.

L'ensemble des informations (Indices, prix, produits d'enquête, applications personnalisables, etc.) est en libre accès sur le site Internet du CNR : <http://www.cnr.fr>



Le Christophe Colomb est le dernier porte-conteneurs de CMA-CGM. Baptisé en grande pompe le 12 juillet au Havre, il est aussi grand que trois terrains de foot et demi !

Vous trouverez sur le site du Club, un bulletin d'inscription, n'hésitez pas à le remplir car plus le Club comptera de membres plus les échanges seront fructueux.

Défaillances des sociétés de transport : pas de pause pour le TRM au deuxième trimestre 2010

Avec 1254 procédures collectives au premier semestre 2010, le transport routier paie son exposition à la crise depuis fin 2008. Quatre entreprises sur cinq ont fini par être liquidées. La Coface recense 587 défaillances au 2ème trimestre.

INVITATION : Optimisation de tournées et suivi en temps réel

Supply Chain magazine vous invite le 23 septembre de 14h30 à 18h30 Au Mood, 114 avenue des Champs Elysées, à une demi-journée gratuite organisée par les sociétés Descartes et Routing International. L'objectif de ce séminaire est de vous faire découvrir les nouvelles possibilités ouvertes par la convergence de l'optimisation de tournées et du suivi en temps réel. Des témoignages concrets vous permettront de découvrir les bénéfices en termes de productivité et de visibilité temps réel qui découlent de l'intégration entre gestion de planning, gestion d'exécution, suivi des performances et solutions mobiles.

Messagerie Heppner se renforce dans l'Est



La société Heppner annonce la construction d'une nouvelle agence de messagerie à Metz. D'une superficie de 4.500 m² avec possibilité d'extension, ce nouveau site remplacera l'actuel. Le bâtiment disposera de 66 portes à quai et constituera une plate-forme de transit pour les activités de groupe à destination de l'Europe du nord et centrale

Immobilier logistique, pas de relance notable du marché

Selon une étude de BNP Paribas Real Estate, l'offre des entrepôts, entre décembre 2009 et juin 2010, a augmenté de +4%. Elle est principalement concentrée dans la dorsale nord-sud (Région Parisienne, Lyon, Lille, Marseille, Orléans) et représente 2,4 millions de m².

Quelques marchés périphériques fleurissent ailleurs, essentiellement des entrepôts réalisés au gré des besoins en comptes propres ou clés en main. On observe également une réduction de l'offre neuve (-16% entre décembre 2009 et juin 2010) et une très forte progression de l'offre de seconde main (+34% au cours de la même période). Le niveau de transaction, bien que toujours faible, est en légère croissance (+5% entre S2 2009 et S1 2010).



MARSEILLE-FOS Embellie du trafic de conteneurs au premier semestre 2010

Les chiffres du premier semestre 2010 sont exceptionnels pour le grand port maritime de Marseille. Malgré la baisse notable des hydrocarbures (-6%), le tonnage global progresse de huit points et la croisière continue son envolée.



Air France-KLM : net redressement des comptes au premier trimestre 2010

Les résultats publiés par le groupe **Air France-KLM** pour le premier trimestre 2010 montrent un très net redressement de l'activité cargo, qui avait plombé le groupe en 2009. En effet, pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2010, la branche fret a dégagé un résultat d'exploitation positif de 11 millions d'euros, contre une perte de 197 millions d'euros au premier trimestre 2009.

Hors impact de la fermeture de l'espace aérien en avril 2010 suite à l'éruption du volcan islandais, l'activité aurait même dégagé un profit opérationnel de 14 millions d'euros.

Une offre de fret renforcée sur Tokyo

L'embellie du marché du fret aérien, conjuguée à l'arrêt des opérations tout-cargo de Japan Airlines, conduit le groupe Air France-KLM à annoncer un renforcement de son offre sur Tokyo : depuis le 3 septembre 2010, le groupe opère deux vols par semaine en B747-400 ERF entre Paris-CDG et Tokyo-Narita.

Par ailleurs, à partir du 4 novembre 2010, KLM offrira trois vols supplémentaires par semaine en B747 combi entre Schiphol et Narita



La branche Transport et Logistique de la SNCF publie comme l'ensemble du groupe des résultats en hausse sur le premier semestre 2010. Geodis note un retour de la demande sur le freight forwarding et la route, le rail restant en déficit

Alors que la SNCF a dégagé un résultat net de 80 millions d'euros au premier semestre 2010, SNCF Geodis, la branche transport et logistique de marchandises, retrouve aussi une marge opérationnelle positive à 51 millions d'euros, en hausse de 111 millions avec un effet périmètre de 28 millions d'euros.

En termes de chiffre d'affaires, la branche affiche une progression de 25,4% à 4,307 milliards d'euros (+872 millions€) par rapport au 1er semestre 2009. Une croissance tirée par les opérations de développement à hauteur de 559 millions d'euros : 391 millions sur le pôle Geodis, 122 millions sur le pôle Transport ferroviaire de marchandises (TFM) avec notamment l'intégration de Novatrans et une partie des activités de Veolia Cargo, et 44 millions sur le pôle gestionnaires d'actifs avec l'acquisition de 100% d'Ermewa



Ententes entre compagnies aériennes : les actions se multiplient

L'Afrique du sud a rejoint les rangs des pays qui ont engagé des actions pour ententes illégales envers des compagnies aériennes. Les actions civiles commencent également à s'enclencher.

Les compagnies aériennes n'en ont pas fini avec le dossier des ententes. En cet été 2010, c'est l'Afrique du Sud qui est venue se joindre à la liste des pays où des actions sont déjà en cours.

Selon les conclusions des autorités de la concurrence sud-africaines, transmises à la justice le 28 juillet 2010, huit compagnies sont soupçonnées d'ententes dans la fixation du montant de la surcharge carburant :

Air France-KLM, Alitalia, British Airways, Cargolux, Lufthansa, Martinair, Singapore Airlines et South African Airways.

De plus, Lufthansa, Cargolux, Air France et KLM sont également soupçonnées d'ententes dans l'établissement des taux de fret.

Des amendes jusqu'à 10% du chiffre d'affaires annuel

La Commission de la concurrence a demandé au tribunal d'imposer une peine équivalente à 10% du chiffre d'affaires annuel de chacune des compagnies impliquées, à l'exception de Lufthansa qui bénéficie d'une immunité conditionnelle en raison de sa coopération lors de l'enquête.

Par ailleurs, toujours à été 2010 mais aux États-Unis, Northwest Airlines a accepté de plaider coupable et de payer une amende de 38 millions de dollars. Au total, depuis le début de la procédure américaine, 16 compagnies ont plaidé coupable et 1,6 milliard de dollars d'amendes ont été imposées, indique un communiqué du ministère de la Justice américain publié le 30 juillet 2010

Sous la menace d'actions civiles

Outre l'action des autorités de la concurrence, les compagnies sont également sous la menace des actions civiles qui commencent à s'enclencher. Aux États-Unis, Air France-KLM a donc payé 87 millions de dollars et Japan Airlines 12 millions de dollars. En Australie, mi-août 2010, la cour fédérale australienne a infirmé un jugement rendu à Melbourne, rendant ainsi possible une action de groupe menée notamment par l'entreprise Auskay International Manufacturing & Trade Ltd. Qantas est la première compagnie visée mais six autres transporteurs devront répondre devant la justice : Lufthansa, Singapore Airlines, Cathay Pacific, Air New Zealand, Japan Airlines et British Airways

L'équipementier Jungheinrich a lancé au cours de l'été une nouvelle navette appelée « Under Pallet Carrier » (UPC), pour les systèmes de stockage compact. Elle est particulièrement adaptée aux systèmes de stockage ayant de longs couloirs d'accumulation devant être remplis ou vidés en continu. Ce système vient compléter de DIS (Drive-in-System), déjà commercialisé par le constructeur allemand depuis de nombreuses années.



Agroalimentaire Les outils de maîtrise de l'hygiène et de la sécurité alimentaire Votre guide de référence complet pour être en conformité avec les exigences officielles !

Professionnels de l'alimentaire, l'hygiène et la sécurité font parties de vos préoccupations quotidiennes.

L'identification, l'évaluation et la maîtrise des dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments est indispensable pour respecter la réglementation applicable à vos activités.

Méthode HACCP, propreté des locaux, sécurité des équipements et du personnel, maîtrise de la chaîne du froid, certification, ..., ce recueil vous permettra de bâtir un plan de maîtrise sanitaire imparable !

Réf. : 305 35 21 CD CD-ROM, 2010 294,00 € HT - 351,62 € TTC Afnor



Franck Fauveau, a été nommé Directeur général de Geodis Euromatic en juillet dernier. Ce spécialiste du transport et de la logistique a pour mission de relancer cette activité de distribution spécialisée et de prestations à valeur ajoutée. Lors d'une interview exclusive, il nous a expliqué dans quel contexte il a été nommé et quels moyens seront déployés pour instaurer une nouvelle dynamique et reprendre rapidement des parts de marché

Autoroutes de la mer France-Turquie : une nouvelle compagnie débarque à Marseille

Les guerres commerciales ont parfois du bon. Deux nouveaux services d'autoroute de la mer ont été lancés en l'espace de quatre mois depuis les ports turcs vers Toulon et Marseille alors que depuis une dizaine d'années, les opérateurs tentaient de convaincre les Turcs de la pertinence de l'escale phocéenne. Le 28 juillet 2010, UND Birlik, un roulier de 193 mètres de long pour 26 m de large, est venu s'amarrer au poste 26 du **grand port maritime de Marseille** (GPMM). D'une capacité de 3 200 mètres linéaires, ce navire dessert les deux ports d'Istanbul, Pendik et Ambarli, avec un transit-time de trois jours. Tout comme le service qui dessert Toulon-Brégailion depuis Tekirdag, les chauffeurs chargent eux-mêmes les remorques sur le roulier puis prennent l'avion jusqu'à Marseille-Provence pour reprendre ensuite leurs ensembles routiers sur le bateau.



Communiqué de la société PROVOST

Avec Propal+, la hauteur des entrepôts est utilisée au maximum et en toute sécurité. L'étendue des produits de la gamme de rayonnages à palette PROPAL+ permet de stocker toutes les charges jusqu'à 5600 Kg par niveau de stockage. Les échelles peuvent accepter jusqu'à 20 tonnes de palettes avec un premier niveau à 1400 mm du sol. Conçu et vérifié selon la norme FEM 10.2.02

N'hésitez pas à vous inscrire au Club

Venez échanger vos expériences

Pall-ex veut créer un réseau français

Pall-ex, premier réseau de fret palettisé au Royaume-Uni lance un programme de recrutement de partenaires logistiques en France pour étendre son réseau de fret européen. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à instaurer un réseau paneuropéen de distribution en étoile. Cette initiative fait suite au lancement de Pall-Italia en février 2009 et au partenariat conclut avec la branche logistique du Damm Group (basé en Espagne), pour créer Pal-Ex Iberia

Le congrès annuel de l'Aslog se tiendra à Lille les 17 et 18 novembre sur le thème « Supply Chain Verte : catalyseur de reprise ? » Au programme de ces deux jours de nombreuses conférences et la mise en avant des infrastructures locales et des projets futurs comme le fameux canal à grand gabarit Seine-Nord Europe qui sera réalisé de 2011 à 2015. Pour en savoir plus sur le congrès de l'Aslog : www.aslog-network

Retrouvez-nous sur le web : www.defis-logistiques-champagne-ardenne.com



Agenda :

Vérifiez les dates des prochaines manifestations sur le site du Club.